

Feindouno, Sosso; Guérineau, Samuel; Guillaumont, Patrick; Guillaumont Jeanneney, Sylviane; Plane, Patrick

Research Report

Zone franc, croissance économique et pauvreté

FERDI Note brève, No. B195

Provided in Cooperation with:

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI),
Clermont-Ferrand

Suggested Citation: Feindouno, Sosso; Guérineau, Samuel; Guillaumont, Patrick; Guillaumont Jeanneney, Sylviane; Plane, Patrick (2019) : Zone franc, croissance économique et pauvreté, FERDI Note brève, No. B195, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/269797>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

Zone franc, croissance économique et pauvreté

SOSSO FEINDOUNO | SAMUEL GUÉRINEAU | PATRICK GUILLAUMONT | SYLVIANE GUILLAUMONT JEANNENEY | PATRICK PLANE.



SOSSO FEINDOUNO est Chargé de recherche à la Ferdi.

Contact: sozzo.feindouno@ferdi.fr



SAMUEL GUÉRINEAU est Doyen-Directeur de l'École d'Économie à l'Université Clermont Auvergne, Maître de Conférences - HDR à l'Université Clermont Auvergne et chercheur Cerdi. **Contact:** samuel.guerineau@uca.fr



PATRICK GUILLAUMONT est Président de la Ferdi.

Contact: patrick.guillaumont@ferdi.fr



SYLVIANE GUILLAUMONT JEANNENEY est Conseiller à la Ferdi.

Contact: sylviane.guillaumont@uca.fr



PATRICK PLANE est directeur de recherche au CNRS et professeur associé à l'Université Clermont Auvergne. **Contact:** patrick.plane@uca.fr

Abstract

L'analyse des conséquences en longue période de l'appartenance à la Zone franc pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté fait apparaître deux conclusions principales : i) les coûts liés à la fixité du taux change semblent d'une ampleur limitée (déséquilibres du taux de change réel réduits, très peu d'impact de ces déséquilibres sur les performances de croissance et de pauvreté) ; ii) les bénéfices liés à la stabilité monétaire, s'ils n'ont pas été significatifs en termes de croissance au profit de la Zone franc, l'ont été en matière de réduction de la pauvreté, ce qui a permis à la croissance en Zone franc d'être plus inclusive.

La parité fixe des francs CFA vis-à-vis de l'euro soutenue par une garantie de la France est la principale caractéristique du système de la Zone franc. Depuis l'indépendance des États africains qui composent cette Zone, la parité des monnaies n'a été modifiée qu'une seule fois en 1994. La crédibilité de la parité fixe tient à plusieurs facteurs. Premièrement, toute modification de parité implique l'unanimité des chefs d'État de chaque Union (UEMOA et CEMAC).

Deuxièmement, l'existence des comptes d'opérations assure les banques centrales des Unions qu'elles disposeront des devises nécessaires pour assurer la convertibilité des opérations courantes même lorsque le déficit de la balance des paiements entraîne un épuisement des réserves extérieures.

Enfin les statuts des banques centrales de nature communautaire, qui prévoient leur indépendance et font de la stabilité monétaire l'objectif principal de leur action, ont permis au pays de la Zone franc de connaître une inflation bien plus faible que de nombreux autres pays africains.

Ce système monétaire est l'objet de critiques récurrentes. Si on laisse de côté la critique politique selon laquelle ce système porterait la tare d'une origine coloniale, leur objet principal porte sur le risque de surévaluation de la monnaie résultant d'un ancrage permanent à l'euro, alors même que celui-ci connaît de fortes fluctuations vis-à-vis du dollar principalement, mais aussi du yuan, de la livre sterling ou du yen. L'absence de flexibilité du taux de change des francs CFA serait donc susceptible d'entraîner un retard de croissance des pays de la Zone franc par rapport aux autres pays africains ou en développement. Il pourrait en être de même d'une excessive stabilité monétaire. Quant à l'avantage de la stabilité monétaire en ce qu'elle rendrait la croissance des pays de la Zone franc plus favorable aux pauvres, dans la mesure où ceux-ci sont particulièrement affectés par l'inflation, il est lui-même mis en doute.

En raison de ces considérations¹, un livre de la Ferdi a tenté de répondre à trois questions :

1. Quels sont les déséquilibres de taux de change qu'a pu subir la Zone franc ?
2. Quel a été l'impact de l'appartenance à la Zone franc sur la croissance des pays qui la composent, par rapport à celle des autres pays en développement ?
3. La croissance en Zone franc a-t-elle été plus favorable aux pauvres et dans quelle mesure cela pourrait être dû à la stabilité monétaire ?

Les déséquilibres de change en Zone franc

L'analyse des déséquilibres de change fait l'objet de deux courants de la littérature. Celui de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) compare dans une perspective spatiale les prix dans les différents pays du monde à chaque moment du temps tandis que celui du taux de change d'équilibre comportemental (BEER) étudie dans une perspective temporelle propre à chaque pays si le taux de change s'éloigne de l'équilibre de long terme de la balance des paiements. La mesure de la parité des pouvoirs d'achat se prête mieux à une comparaison internationale de l'impact des taux de change sur la croissance. C'est donc elle qui a été retenue. Elle a été l'objet d'une réflexion approfondie sur la façon de corriger les écarts de prix entre pays par l'évolution de la productivité, soit que l'on considère simplement l'évolution du produit par tête soit que l'on en déduise l'impact des rentes tirées des ressources naturelles. Ceci a conduit à deux notions de déséquilibres de change ou de « mésalignements » utilisées dans l'analyse de la croissance et de la pauvreté.

Quelle que soit la mesure de mésalignement re-

1. Feindouno S., Guérineau S., Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S. et Plane P., "Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté", 2020, Ferdi.

tenue, les Unions n'ont pas connu globalement de déséquilibres durables de leur taux de change, même si dans certains pays l'augmentation brutale de la rente pétrolière est à l'origine de surévaluation comme en témoigne la situation de la Guinée Équatoriale au début des années 90. D'autre part, les surévaluations constatées dans les pays ayant connu des crises politiques majeures et souffrant d'un enclavement source de renchérissement des biens, (République centrafricaine, Niger notamment) doivent être confrontées au contrefactuel qu'auraient été une sortie de la Zone franc et l'abandon d'un change fixe, entraînant une dépréciation massive de la monnaie nationale et une dollarisation de l'économie matérialisée dans l'usage informel du franc CFA. Il fallait cependant analyser si les déséquilibres de change pouvaient être à l'origine d'une moindre croissance en Zone franc.

Appartenance à la Zone franc et croissance économique

Pour bien analyser l'effet de la politique de change sur la croissance des économies, il est indispensable de prendre en compte les facteurs non maîtrisés par les pays (ou exogènes), tels que les handicaps structurels initiaux et les chocs subis. C'est ce qu'a permis une analyse économétrique de panel. Ces facteurs, très nombreux, sont apparus significatifs pour l'ensemble des pays en développement : il s'agit du produit par tête initial, de la croissance de la population, du taux de mortalité infanto juvénile avant l'âge de 5 ans représentatif du niveau du capital humain, des chocs subis tels que la croissance des rentes pétrolières, la variation des termes de l'échange ou la sécheresse. Il a été tenu compte aussi de facteurs que l'on peut considérer comme influencés par l'appartenance à la Zone franc, comme l'acuité des conflits, le montant des aides extérieures, la nature du régime politique ou la longévité des chefs d'État. Comme attendu l'aide au développement exerce un effet positif sur la croissance des pays de l'échantillon tandis

que les conflits ont un impact négatif. Si le degré de démocratie n'exerce pas un effet significatif sur les performances de croissance, il n'en est pas de même de la longévité des chefs d'État qui agit d'abord favorablement puis défavorablement sur la croissance. Mais la prise en compte de ces différents facteurs n'a pas permis de mettre en lumière une supériorité ou une infériorité en matière de croissance de l'appartenance à la Zone franc par rapport aux autres pays en développement.

Il convenait donc d'analyser spécifiquement si les caractéristiques du système monétaire de la Zone franc jouent un rôle dans l'explication de la croissance des pays qui la composent. Aux règles de la Zone franc ont été associés la stabilité monétaire mesurée par le taux d'inflation, et les déséquilibres de change mesurés, soit par les mésalignements définis au chapitre 1, soit par l'écart du taux de change réel à son évolution tendancielle, mesure simple et classique des déséquilibres de change, inspirée des analyses BEER. Les résultats montrent qu'il n'existe pas de différence significative de croissance des pays de la Zone franc par rapport aux autres pays en développement, africains ou non, qui serait due à son système monétaire, sauf durant de courtes périodes, notamment en raison de la dévaluation de 1994. De tels résultats sont cohérents avec l'absence de mésalignements communautaires notables des taux de change constatée dans le chapitre 1. Compte tenu du bénéfice qui pouvait être attendu de la stabilité monétaire, cette absence de différence significative de croissance peut être vue comme décevante, mais elle constitue un élément important de clarification du débat relatif à la Zone franc.

Appartenance à la Zone franc et réduction de la pauvreté

Afin d'analyser la pauvreté dans son rapport à l'appartenance à la Zone franc différentes expressions de la pauvreté ont été retenues : d'abord le

pourcentage de la population en dessous d'une ligne de pauvreté de 1,90 dollars par habitant, puis deux mesures en relation avec l'intensité de cette pauvreté. La profondeur de la pauvreté est mesurée par l'écart de pauvreté moyen de la population en proportion du seuil de 1,90 dollars tandis que la sévérité de la pauvreté est mesurée par son écart quadratique qui accorde un poids plus important aux ménages les plus éloignés du seuil. Toute réduction des inégalités parmi les pauvres entraîne une amélioration de cet indicateur.

Les données utilisées pour cette analyse sont celles qui résultent d'enquêtes auprès des ménages, réunis dans la base PovCalNet de la Banque mondiale. Le fait que les ménages sont interrogés directement sur leurs conditions de vie ainsi que la taille non négligeable de l'échantillon, font de la base PovCalNet l'une des plus importantes et fiables en matière de mesure de la pauvreté. Il faut cependant reconnaître que la validité de l'analyse est contrainte par le nombre relativement faible d'enquêtes réalisées dans des pays de la Zone franc, notamment dans la CEMAC.

L'élasticité de la pauvreté au revenu ou à la consommation des ménages est susceptible d'être différente dans les périodes de croissance ou de décroissance des revenus. De plus, si une élasticité forte est le signe d'une croissance propauvres en période de croissance positive, inversement elle est défavorable aux pauvres dans les périodes de décroissance. C'est pourquoi les estimations sont effectuées sur l'échantillon d'ensemble et aussi sur deux échantillons réduits, l'un aux épisodes de croissance de la consommation par tête et l'autre aux épisodes de décroissance.

Dans les pays de la Zone franc et durant les périodes de croissance du revenu, l'élasticité est proche du double de ce qu'elle est ailleurs et l'écart s'accroît lorsque l'on passe de la proportion des pauvres à la profondeur puis à la sévérité

de la pauvreté. Ainsi la croissance en zone franc apparaît-elle particulièrement inclusive, singulièrement en UEMOA pour laquelle on dispose de données suffisamment nombreuses pour une estimation économétrique. Cette plus forte élasticité persiste lorsque les facteurs structurels sont introduits dans l'estimation.

Ce résultat favorable à la Zone franc doit être nuancé pour deux raisons. Premièrement, dans les périodes de décroissance du revenu l'élasticité de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté est plus élevée que dans les périodes de croissance du revenu. Toutefois, ce résultat doit être pris avec circonspection en raison de la petitesse de l'échantillon. Sous cette réserve, il semble que les pays de la Zone franc soient plus vulnérables aux épisodes de récession, ce qui montre à quel point la lutte contre la pauvreté exige en Zone franc une croissance des économies. Il est donc heureux de constater que la moyenne des taux de croissance économique en UEMOA entre 2012 et 2018 se situe chaque année au-delà de 5% et le taux de croissance du PIB agrégé de l'Union se situe autour de 6% et que ce taux agrégé est supérieur chaque année à celui des autres pays africains, comme à celui de l'ensemble des autres pays en développement. Deuxièmement, les niveaux de pauvreté en Zone franc restent supérieurs au reste des pays africains, car cette plus grande capacité à réduire la pauvreté grâce à la croissance du revenu moyen par tête est compensée par les facteurs structurels globalement défavorables à la réduction de la pauvreté lorsque la croissance du revenu par tête des ménages n'est pas suffisamment rapide (inférieure à 3% par an).

Il a été d'autre part confirmé que l'inflation accroît la proportion de pauvres et la profondeur de la pauvreté durant les épisodes positifs de croissance ; elle n'a pas d'effet durant les épisodes de décroissance du revenu, l'accroissement de la pauvreté étant alors fondamentalement expliqué par la décroissance de l'économie. Il est remar-

quable qu'avec l'introduction de l'inflation, l'élasticité de la pauvreté au revenu n'est plus différente en Zone franc de ce qu'elle est ailleurs. Ceci suggère que l'élasticité plus élevée de la Zone franc serait due à la moindre inflation. Autrement dit, la croissance serait particulièrement inclusive dans Zone franc en protégeant les pauvres d'une inflation excessive.

Conclusion

Si l'on revient aux avantages et inconvénients pressentis de la fixité durable du taux de change qui est la caractéristique principale de la Zone franc, deux conclusions apparaissent : i) les coûts liés à la fixité du taux change semblent d'une ampleur limitée (déséquilibres du taux de change réel réduits, très peu d'impact de ces déséquilibres sur les performances de croissance et de pauvreté) ; ii) les bénéfices liés à la stabilité monétaire, s'ils ne sont pas significatifs en termes de croissance au profit de la Zone franc, le sont en matière de réduction de la pauvreté, ce qui permet à la croissance en Zone franc d'être plus inclusive.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN : 2275-5055

